



## COMMUNE DE PORT-BAIL

ANNEE 2009 N° 8

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 NOVEMBRE 2009

**Date de convocation**

19 novembre 2009

**Date d'affichage**

2 décembre 2009

**Nombre de membres :**

en exercice : 19

présents : 14

votants : 17

**PRESENTS** : MM. CHOLOT Guy (Maire), LAIDET Serge, GOSSELIN Jean-Paul, (Adjoint), VOISIN René, PILLET Denis, LELYON Denis, PICOT Claude, MARTINE Emmanuel, HAMEL Armand, LETANG Jacques, ROUALLE Maurice, LEFORBAN Jean-Marie, FLAMBARD Geneviève, TOUCHAIS Isabelle.

**ABSENTS EXCUSES** : M. MOUCHEL donne pouvoir à M. PILLET  
M. DE SMET donne pouvoir à M. LAIDET  
M. D'HULST donne pouvoir à M. VOISIN  
M. MALENFANT

**ABSENTE** : Mme GODEY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme TOUCHAIS



Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

#### MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE REMPLACEMENT DU PONTON PLAISANCE

A l'unanimité, le Conseil autorise Monsieur le Maire :

- à lancer la consultation selon la procédure adaptée
- à attribuer le marché de maîtrise d'œuvre
- à signer le marché dans la limite d'une prestation inférieure à 30 000 € HT

#### ASSUJETTISSEMENT A LA TVA DU BUDGET ANNEXE « RENOVATION VVF »

A l'unanimité, le Conseil décide de créer un budget annexe pour les travaux de rénovation du VVF et de l'assujettir à la TVA.

#### TRAVAUX VOIRIE 2010

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions au titre des amendes de police et de la dotation globale d'équipement pour les travaux voirie qui seront engagés au titre de l'année 2010.

## **CESSION TERRAIN ANCIEN CAMPING DU VIEUX PUIITS**

Lors de la réunion du 8 septembre 2009, le Conseil a accepté de céder à la CCCI, pour l'euro symbolique, l'ancien camping du Vieux Puits, avec clause de rétrocession à la commune, aux mêmes conditions, dans le cas de non réalisation de la base d'activités nautiques.

Le notaire chargé de l'établissement de l'acte souhaiterait que la commune fixe un délai maximum pour cette réalisation.

Le Conseil, à l'unanimité, fixe un délai de 10 ans.

## **INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE**

- L'acte de vente avec la Plaine Normande a été passé le 12 novembre 2009.
- 3 containers enterrés ont été mis en place sur le parking de la rue Lechevalier.

**Prochain Conseil Municipal le  
mardi 15 décembre 2009 à 20 h 30**